



Porteurs de paroles du 23 juin 2024 au Moulin de la Bièvre animé par l'association Lhaycité et la compagnie Actif en partenariat avec la MAC

Le dispositif : le porteur de paroles est un dispositif d'animation qui permet d'engager un débat dans l'espace public et qui vise à recueillir les paroles d'habitants, de citoyens. Il favorise le débat citoyen et la confrontation démocratique des points de vue. Il permet de réhabiliter l'espace public comme un espace de débat et de donner la parole à des habitants qui n'ont pas forcément l'habitude de s'exprimer.

Le thème retenu : « comment agir pour l'avenir des associations ? » Cette question posée a été en lien avec la journée organisée par la MAC pour fêter ses 30 ans d'existence.

L'organisation : 5 animateurs qui se sont relayés sur une plage horaire de 11h à 14h, ont interrogé les personnes qui venaient à la fête des associations. Le public a été nombreux et varié, avec une palette de tous âges qui allait de 11 ans à 92 ans. La question a été écrite sur une banderole affichée dans la cour du Moulin de la Bièvre et les réponses ont été écrites sur des feuilles affichées sur des grilles.

Extraits des paroles exprimées : nous avons classé les paroles sous 5 rubriques :

1) la communication :

- mettre en lumière la plus value des associations
- en parler autour de soi
- aller dans les écoles
- faire connaître visuellement les associations, leur créativité, leur vitalité
- développer les réseaux sociaux pour les jeunes
- faire connaître l'intérêt individuel et social
- promouvoir le bénévolat
- mettre des images qui frappent dans la ville
- informer pour intéresser et s'engager.

2) l'engagement :

- aller aux réunions
- participer aux événements
- s'engager comme acteurs et non comme consommateurs
- il faut des personnes très engagées
- il faut l'engagement des personnes encore en activités professionnelles
- ne pas attendre d'être à la retraite pour s'engager.

3) la transmission, l'éducation :

- éduquer les enfants, les familles, l'école
- faire comprendre que les associations élèvent la personne
- faciliter l'accès à la culture et autoriser ces gens à s'y intéresser
- les associations permettent de valider des expériences reconnues pour l'obtention des diplômes.

4) le développement du lien social :

- vivre ensemble
- développer des activités pour les jeunes
- faire des ateliers dans des structures, par exemple dans les EHPAD, centres sociaux, écoles
- implantations des associations dans des lieux faciles d'accès, près du travail ou du domicile
- sortir des lieux habituels
- organiser des banquets
- créer du lien entre les associations
- diversifier les offres.

5) financement, soutien :

- augmenter le financement public des associations
- que les collectivités locales prêtent des locaux
- que les cours soient moins chers
- adhérer à la MAC pour avoir une subvention
- permettre une rétribution financière légale pour ces acteurs associatifs.

Et il faut souligner deux « pépites » :

- il faut que les associations soient laïques pour accueillir la diversité des publics
- les associations, c'est le partage. Le partage, c'est la vie.

Une restitution des paroles a été présentée dans la salle des fêtes en fin de journée.

